



Risque Circulation interne

Situations comprenant des déplacements d'engins et/ou de véhicules dans l'enceinte de l'entreprise, pouvant engendrer heurts et collisions.

NOTES

Etes-vous concerné ?

☐

Oui

☐

Non

Unité(s) de travail concernée(s) :

Situations dangereuses repérées dans l'entreprise :



Effets sur la santé

- Traumatismes
- Handicap
- Blessures graves voire mortelles



Exemples de situations dangereuses

- Zones de circulation communes entre piétons et engins/véhicules
- Voies de circulation mal définies, mal éclairées, encombrées...
- Engins en mauvais état
- Manque de visibilité dans les zones de manœuvre...



Exemples de mesures de prévention

- Sensibiliser/former les salariés au risque et au respect des règles de circulation
- Définir des règles de circulation interne (voies réservées piétons, sens de circulation, limitations de vitesse...)
- Mettre en place une signalisation claire et visible pour guider les déplacements
- Aménager les espaces de travail, définir des zones de stationnement
- Entretenir l'éclairage et contrôler l'état des voies de circulation...